



## Communiqué

Service de l'eau de Lausanne

### **« Saint-Sulpice II » : Une nouvelle usine de production d'eau potable multibarrière, innovante et évolutive pour la région lausannoise**

**La station de pompage et de filtration située à Saint-Sulpice assure actuellement environ un tiers de la production totale d'eau potable de la région lausannoise. Mise en exploitation en 1971, elle arrive en fin de vie. Elle ne correspond plus aux attentes actuelles en termes de traitement et de fiabilité et il est nécessaire de construire une nouvelle usine de production d'eau potable. « Saint-Sulpice II » devrait reprendre le flambeau pour assurer à long terme une production d'eau potable de très bonne qualité selon les connaissances scientifiques les plus récentes. Le projet est devisé à 82 millions de francs. Il fait partie du programme de législature et n'aura pas d'incidence sur le prix de l'eau.**

Depuis 2005, la Ville de Lausanne se préoccupe pleinement de la problématique des micropolluants dans l'eau. Après dix ans d'études et d'essais dans le domaine de l'épuration des eaux usées, le projet de reconstruction de la STEP de Vidy a été lancé, avec un investissement de plus de 300 millions de francs. Parallèlement, le Service de l'eau a engagé des réflexions sur ses filières de production d'eau potable et a ainsi modernisé ses installations de Bret et Lutry, entre 2015 et 2017.

L'installation de Saint-Sulpice, mise en exploitation en 1971, arrive en fin de vie et ne correspond plus aux attentes actuelles en termes de traitement et de fiabilité. Depuis 2014 et durant quatre années, le Service de l'eau a réalisé des essais et des pilotes de traitement pour tester l'ensemble des technologies disponibles pour l'élimination des micropolluants (oxydation, adsorption sur charbon actif ou filtration membranaire). Aujourd'hui considérée comme un des leaders du traitement des micropolluants dans le domaine de l'eau, la Ville de Lausanne a décidé de rendre publique l'intégralité des résultats obtenus au travers d'un rapport technique et scientifique disponible au téléchargement dès le vendredi 19 octobre à l'adresse [www.lausanne.ch/eau](http://www.lausanne.ch/eau).

Au-delà de la réponse aux exigences légales de l'ordonnance du Département fédéral de l'intérieur sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD), la Municipalité de Lausanne se fixe pour objectif de produire une eau de très bonne qualité sur les paramètres de la turbidité, de la microbiologie et des micropolluants. « Saint-Sulpice II » permettra également d'assurer une grande sécurité et fiabilité de la production d'eau potable. Sa capacité nominale de production, de plus de 100'000 m<sup>3</sup> par jour, permettra de continuer d'assurer durablement entre 30 et 50% de la demande en eau potable de la région lausannoise pour les 20 prochaines années.

La production d'eau potable sera assurée par une filière multibarrière innovante et évolutive composée d'un noyau de traitement central autour d'une double étape d'absorption par charbon actif et de membranes d'ultrafiltration. L'intégration d'une étape d'oxydation avancée (ozone + eau oxygénée) sera



prévue en option de façon à garantir un potentiel d'amélioration pour l'élimination des micropolluants. De plus, environ 10 à 15% du débit sera traité par nanofiltration. Ceci aura pour but d'améliorer les performances globales d'abattement des micropolluants et d'acquérir de l'expérience dans l'exploitation de ce procédé, très efficace, mais encore peu utilisé en eau potable à cet effet. L'option du procédé d'oxydation avancée, ainsi que la possibilité dans le futur d'augmenter la fraction du débit traité par la nanofiltration, permettent de s'adapter à l'évolution de la qualité de la ressource et des législations en vigueur.

Le projet complet de construction de cette usine (y compris le renouvellement de la prise d'eau au lac) se situe sur le même emplacement, parallèlement à l'ancienne station, qui continuera de fonctionner jusqu'à la mise en service des nouvelles installations. Il prévoit également de réaménager les espaces extérieurs en renforçant leur qualité sur le plan écologique et paysager. Plusieurs mesures sont à l'étude dans le cadre des recommandations relatives au « Réseau Vert de Lausanne et de l'Ouest Lausannois ». Le site de l'usine, proche de l'itinéraire pédestre le long du lac, sera amélioré pour le public, les arbres seront conservés dans la mesure du possible ou compensés. Cette démarche prend également en considération le développement durable, par la mise en place d'appareils à faible consommation d'eau potable, par la gestion des risques de pollution et par celle des nuisances sonores notamment. A cet effet, un concours d'architecture et d'insertion paysagère sera lancé dès 2019, avec une représentation au sein du jury de concours de la Municipalité de Saint-Sulpice. Une communication régulière avec la population sera organisée aux différentes étapes du projet.

La construction de « Saint-Sulpice II » devrait débuter en 2020 et s'achever en 2023. Une première étape de traitement sera mise en service dès 2021. Le montant total est devisé à 82'000'000 francs. Il fait partie du programme de législature et n'aura pas d'incidence sur le prix de l'eau. Cela comprend également la déconstruction de l'ancienne prise d'eau et de l'ancienne station de traitement. Les études et les projets sont conduits par les collaborateurs du Service de l'eau, avec le soutien des services techniques de la Ville et l'aide de mandataires privés spécialisés (géotechnique, structure, suivi environnemental ...).

La Municipalité de Lausanne

Informations et préavis sur [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch)

**Pour tout renseignement complémentaire :**  
**Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal,**  
**directeur de la sécurité et de l'économie, 079 964 27 39**

Lausanne, le 19 octobre 2018